AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0245
FR0000054470-FS0178

2 mars 2026

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 27 février 2026, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 23 février 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, le seuil de 10% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir indirectement 14 659 064 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 10,88% du capital et 9,83% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Goldman Sachs International	7 931 241	5,89	7 931 241	5,32
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	44 329	0,03	44 329	0,03
Goldman Sachs & Co. LLC	6 183 768	4,59	6 183 768	4,15
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	50 951	0,04	50 951	0,03
Goldman Sachs Bank Europe	426 731	0,32	426 731	0,29
Goldman Sachs Asset Management International	22 044	0,02	22 044	0,01
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**14 659 064**	**10,88**	**14 659 064**	**9,83**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 140 581 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 1 565 581 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ; et

- 575 000 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 2 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 20 mars 2026 et le 19 juin 2026, à des prix compris entre 7,50 € et 9,60 €.

[1] Sur la base d'un capital composé de 134 697 071 actions représentant 149 117 817 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 5 329 577 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 4 919 697 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 49 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 15 avril 2026 et le 18 février 2036 ; et

- 409 880 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 52 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 20 mars 2026 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 1,46 € et 15,00 €.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« En l'application de l'article L. 233-7 VII du code de commerce et de l'article 223-17 du règlement général de l'AMF, The Goldman Sachs Group, Inc. (« Goldman Sachs ») effectue les déclarations suivantes :

Goldman Sachs confirme que les transactions détaillées dans cette notification suite à une augmentation de sa participation agrégée au capital de UBISOFT ENTERTAINMENT sont le résultat d'activités habituelles de tenue de marché pour ses clients et qu'il n'y a aucune intention d'acquérir le contrôle de UBISOFT ENTERTAINMENT.

Au 27 février 2026, les participations cumulées de Goldman Sachs au capital de UBISOFT ENTERTAINMENT sont supérieures à 10%, tandis que les participations cumulées de Goldman Sachs dans les droits de vote d'UBISOFT ENTERTAINMENT sont inférieures à 10%.

Goldman Sachs confirme que :

- il agit seul et non de concert avec d'autres parties ;
- sa décision future d'acheter ou de vendre des actions de UBISOFT ENTERTAINMENT dépendra des stratégies de trading de ses clients et des stratégies de couverture associées aux transactions de ses clients et/ou dans le cours normal de ses activités en tant que société de gestion de portefeuille (le cas échéant) ;
- Goldman Sachs n'envisage pas d'acquérir le contrôle de UBISOFT ENTERTAINMENT ;
- Goldman Sachs n'a pas de stratégie ou d'intention spécifique en ce qui concerne UBISOFT ENTERTAINMENT et, par conséquent, n'a pas d'opérations en place pour mettre en œuvre une quelconque stratégie ;
- dans le cadre de ses activités ordinaires de facilitation de la clientèle, Goldman Sachs peut avoir le droit, en vertu de ses accords avec ses clients, de racheter les actions qu'elle détient en tant que dépositaire pour le compte de ses clients, à condition qu'elle soit tenue de restituer des actions équivalentes à ces clients. En outre, dans le cadre de ses activités de financement ordinaires, Goldman Sachs peut conclure des opérations de rachat avec des tiers en vertu desquelles elle peut transférer des actions à ces tiers en échange d'espèces, le tiers s'engageant à vendre des actions équivalentes à Goldman Sachs à un prix qui est soit déterminé, soit déterminable ;
- Goldman Sachs ne prévoit pas de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes en tant qu'administrateur, membre du conseil d'administration ou du conseil de surveillance.

La majorité de ces participations résulte de l'activité ordinaire de facilitation pour le compte de clients.

Par conséquent, Goldman Sachs n'a pas conclu d'accords de financement spécifiques pour les participations acquises. »